

---

**Allocution de Léon XIII**

---

Dans l'allocution prononcée lors du dernier consistoire, Léon XIII a d'abord désigné les cardinaux chargés d'ouvrir les Portes saintes des basiliques romaines, pour l'inauguration du jubilé. Puis il a solennellement déclaré ce qu'il faut penser de la liberté dont l'Eglise romaine pourra jouir pendant l'année sainte.

“ Assurément, Nous voudrions beaucoup que, pour ce temps, la ville de Rome recouvrât son caractère et son état ancien, qui permettaient de suivre intégralement la tradition des ancêtres dans le libre exercice de la religion, même en pleine ville, avec tout l'appareil extérieur, et selon des rites consacrés, en rapport avec la sainteté de ce temps, et qui, par l'observation de l'antique discipline, faisaient reconnaître au pèlerin la *Ville Sainte*. Mais depuis que le Pape a été dépouillé, la liberté des catholiques a été amoindrie aussi : il ne reste, pour la piété des habitants et des étrangers, que les temples. ”

Voilà qui réduit à leur juste valeur les fanfaronnades du roi Humbert dans son récent discours du trône. Le Pape a ensuite parlé du récent congrès pour la paix :

“ Les vicissitudes de l'année qui s'écoule Nous ont apporté un autre désagrément, doublé d'un outrage pour le Saint-Siège, et blâmé généralement par tous les hommes de jugement sain ; et Nous ne saurions le supporter en silence. Nous voulons parler du congrès des représentants des souverains, qui s'est tenu à La Haye. Sur l'initiative de l'auguste empereur de Russie, on devait s'y occuper de l'affermissement de la paix dans les Etats et de la restriction comme de l'adoucissement des guerres. Qu'y avait-il de plus convenable que d'appeler le Pape à ce congrès ? Car il est dans la divine institution du Souverain Pontificat de défendre la justice, de favoriser la paix, d'empêcher les différends : et cette mission, tous les siècles passés l'ont reconnue et en ont éprouvé les effets.

“ On sait trop, pour qu'il soit besoin de le rappeler, comment Nos prédécesseurs ont rempli ce ministère, pour le plus grand avantage des nations chrétiennes. Or, pour cette entreprise aussi salutaire que noble, le suffrage de Notre autorité avait été recherché ou donné spontanément dès le principe : on